

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Etienne, le 15 octobre 2020

75^{ème} anniversaire de la sécurité sociale La FNATH pessimiste sur le devenir de notre protection sociale

A l'occasion du 75^{ème} anniversaire de la sécurité sociale, la crise révèle l'extrême fragilité d'un modèle et de ses fondamentaux sur lesquels la FNATH alerte l'opinion publique.

Les chiffres sont connus et restent vertigineux avec un déficit du régime général de la sécurité sociale et du fonds de solidarité vieillesse (FSV) à 44,4 Md€ en fin d'année, et un solde de la branche Maladie déficitaire de 29,8Md€ en 2020.

Pour la FNATH, c'est d'abord le constat de l'extrême fragilité du financement de l'assurance maladie directement et immédiatement asservi à la masse salariale et à l'activité économique et qui implique une réflexion sur l'avenir du financement de la protection sociale.

C'est ensuite un choix idéologique du gouvernement - *comme ceux qui l'ont précédé* - de faire porter à l'assurance maladie une part importante des conséquences de la crise sanitaire.

En réalité, depuis des années, la sécurité sociale - et la branche maladie notamment - sont mises à contribution soit pour financer des dépenses qui ne sont pas dans ses missions premières, soit pour répondre aux crises économiques et sociales du moment - les mesures sociales prises durant la crise sociale des « gilets jaunes » en constituent une parfaite illustration.

Ces choix politiques obèrent aujourd'hui l'avenir même de notre protection sociale.

L'annexe B du PLFSS pour 2021 ne dit pas autre chose en concluant « **En termes de recettes, aucune hausse d'impôts ou de cotisations n'étant prévue, la branche maladie resterait déficitaire de plus de 17 Md€ en 2024, ce qui pose la question de soutenabilité des dépenses et la stratégie de restauration d'une trajectoire de retour à l'équilibre** ».

C'est à l'aune de cette réalité que les réformes initiées aujourd'hui - y compris la création de la « branche autonomie » - doivent être appréciées.

S'il faut se réjouir de la « première pierre » posée pour la cinquième branche « autonomie », la réponse aujourd'hui donnée reste bien éloignée des espoirs suscités par les annonces gouvernementales et, pire, des besoins des populations handicapées et en perte d'autonomie. Le domicile, pièce maîtresse en ce domaine, reste « le grand oublié » alors qu'il a prouvé son caractère incontournable depuis le début de la crise sanitaire. De plus, on ne dispose encore d'aucune visibilité sur le calendrier effectif de la future loi « autonomie ».

Pour la FNATH, sans une réelle volonté du Gouvernement de réorganiser le financement de la protection sociale pour revenir à ses fondamentaux, c'est un anniversaire qui peut sonner le glas de notre système de protection sociale à la française.